

**Questions orales présentées par les conseillers communaux
au Conseil communal du 21 décembre 2017
(article 50 du Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal)**

**Mondelinge vragen voorgesteld door de Gemeenteraads leden
aan de Gemeenteraad van 21 december
(artikel 50 van het huishoudelijk Reglement)**

Question orale de Mme Elsa Bailly, conseillère communale, concernant la sensibilisation et l'invitation à s'inscrire sur les listes électorales pour les citoyens européens et non européens

Mondelinge vraag van Mevrouw Elsa Bailly, gemeenteraadslid, betreffende de bewustmaking en de uitnodiging om zich in te schrijven op de kiezerslijsten voor Europese en niet-Europese burgers

Mme Elsa Bailly, conseillère communale – Groupe Ecolo-Groen : Comme nous le savons, des citoyens issus du monde entier vivent en Région bruxelloise. Il y a environ une personne sur trois de nationalité étrangère sur le territoire régional. À Saint-Gilles, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère, dont plus de la moitié sont des citoyens européens.

Si ce nombre représente sans conteste un énorme atout, il nous confère aussi des responsabilités particulières pour « faire société », notamment en termes de sensibilisation à la citoyenneté et à l'engagement pour la vie de notre collectivité, en particulier pour ce processus essentiel de notre vie démocratique locale que sont les élections communales.

Ecolo a toujours été en pointe sur ces questions de vie démocratique locale et de citoyenneté de résidence, tout autant que de droit de vote à tous les échelons de la vie démocratique nationale pour les citoyens non Belges.

Sur le front de la participation aux élections communales, comme les chiffres des élections de 2012 nous l'enseignent, pour ces citoyens, la marge de progression est énorme. Globalement, seulement 13% des Européens et 15% des non-Européens résidant à Bruxelles se sont déplacés pour voter. Si, dans notre commune, les chiffres sont supérieurs à la moyenne régionale avec 19,3% d'Européens et 18,4 % de non-Européens, cela fait toujours moins d'une personne étrangère sur 5 qui s'est inscrite sur les listes électorales.

Nous pensons qu'il est primordial dans l'intérêt de la démocratie et du sentiment d'appartenance de tous au lieu où l'on vit, d'encourager au maximum la participation électorale des résidents non belges.

Pourriez-vous nous dire quelles sont les actions spécifiques d'informations et de sensibilisation que vous mettrez en place dans les mois qui viennent pour inviter nos concitoyens européens et non européens résidant dans la commune à s'inscrire sur les listes électorales ?

Quel accueil leur est-il réservé aux guichets communaux ?

Y a-t-il des documents explicatifs et les formulaires d'inscription sont-ils disponibles ?

Ces derniers sont-ils aussi disponibles sur le site internet de la commune ?

M. Charles Picqué, bourgmestre : Le Collège est bien conscient du devoir d'informations qui est le sien. Comme vous l'avez rappelé, la commune avait d'ailleurs fait un effort particulier aux dernières élections et réussit à intéresser à ce vote un pourcentage de personnes étrangères supérieur à la moyenne régionale. Néanmoins, cela restait relativement modeste.

On a donc adopté le 26 octobre un plan d'action porté par M. Luyckx et moi-même, puisque je suis en charge des Affaires électorales et de l'État civil.

L'inscription sur les listes est une initiative qui nécessite un certain nombre de démarches administratives auprès du service des Affaires électorales (département de la Démographie). Et on essaie de faciliter autant que possible cet accès à l'inscription, tout en respectant bien entendu le code électoral.

Tant le personnel du service des Affaires électorales que celui de la Population et des étrangers ont été sensibilisés et formés à cette campagne que nous lancerons rapidement. Nous souhaitons répondre aux demandes du public mais aussi offrir la possibilité de s'inscrire sur les listes lors de l'accomplissement d'autres démarches administratives. Par exemple, si quelqu'un vient pour demander un document administratif quelconque, il sera invité à prendre connaissance des procédures pour s'inscrire via des formulaires disponibles en ligne ou par l'introduction d'une demande par différentes voies : sur place, par courrier ou à une adresse mail créée à cette fin.

Un courrier personnalisé sera envoyé à toutes les personnes concernées, accompagné d'un formulaire d'inscription que les destinataires pourront remplir et signer, ici, à l'Hôtel de Ville, ou renvoyer par la poste ou par e-mail avec copie de la carte d'identité.

Cette campagne comprendra deux étapes. L'une, qui sera mise en place très rapidement, et dont je viens de vous parler. L'autre consistera à envoyer un rappel en mars-avril.

La Région bruxelloise prévoit, elle aussi, d'envoyer un courrier au mois de mai. Nous avons également programmé une collaboration avec l'asbl « Objectif » pour récolter les formulaires d'inscription.

Le service de l'État civil a assisté à la fin du mois d'octobre à un séminaire organisé par cette même asbl sur la participation des étrangers à ces élections. Nos services sont également en contact avec cette association afin d'organiser des séances d'informations à Saint-Gilles.

Bref, en 2012, nous avons été à la pointe de ces efforts et j'espère que nous le serons encore. Il faut dire que ce n'est pas simple et, d'après les échos que j'ai d'autres communes, cela reste un défi. Nous allons tenter de le relever en améliorant notre taux de participation de 2012, déjà raisonnable comparé aux autres communes.

Question orale de Mme Catherine Morenville, conseillère communale, concernant la collaboration entre la commune et le nouveau projet de rénovation de l'Aegidium

Mondelinge vraag van Mevrouw Catherine Morenville, Gemeenteraadslid, betreffende de samenwerking tussen de gemeente en het nieuwe renovatieproject van het Aegidium

Mme Catherine Morenville, conseillère communale – cheffe de Groupe Ecolo-Groen : Cela se murmurait déjà depuis quelques semaines mais, fin novembre, la presse l'a confirmé, l'Aegidium, bâtiment mythique du Parvis, a été racheté par le fonds d'investissement Alphastone et la start-up bruxelloise Cohabs. Après l'échec de la reprise par Edificio, en qui à une certaine époque vous aviez placé de grands espoirs et à qui vous étiez même prêts à offrir un parking, et après une perte de temps de plus de quatre ans, la nouvelle a plutôt de quoi réjouir. Il est en effet inconcevable qu'un tel lieu soit laissé à l'abandon. Et faute de projet public, et sans préjuger des projets qui y seront développés dont nous ne connaissons que ce qui est dévoilé dans la presse, il est réjouissant que certains osent relever le défi un peu fou de sa rénovation quand on connaît l'état de délabrement du bâtiment et des montants nécessaires à sa restauration.

Le chantier, qui sera phasé, démarrera en janvier prochain, apprend-on dans un article de la *Libre Belgique*, et ce « en étroite collaboration avec la Commission royale des monuments et sites mais aussi avec les autorités communales ».

Je souhaiterais savoir quels sont les contacts que vous avez avec les entrepreneurs ?

Quelles sont les collaborations dont il est question avec la commune ?

Quelles aides la commune compte-t-elle apporter à ce projet ?

Quelle accessibilité aux Saint-Gillois est prévue dans le projet ?

Comment celui-ci sera-t-il intégré à la rénovation du Parvis ?

Les permis octroyés à Edificio devront-ils être réintroduits ?

La commune a-t-elle ces dernières années, à un moment ou à un autre, effectué des démarches au niveau régional, fédéral ou européen afin de trouver des financements pour un projet public autour de l'Aegidium ?

Que va-t-il advenir du projet d'Initiative locale d'accueil (ILA) du CPAS qui occupe pour le moment une partie des lieux ?

Un autre bâtiment est-il disponible sur la commune pour accueillir l'ILA ?

M. Charles Picqué, bourgmestre : J'ai rencontré les futurs propriétaires qui m'ont confirmé qu'ils allaient signer l'acte dans le courant du mois de janvier.

Je rappelle que le bâtiment appartient aux Œuvres paroissiales. Nous n'intervenons donc pas dans cette transaction. Nous n'avons pas négocié entre le vendeur et l'acheteur.

Les propriétaires m'ont dit qu'ils allaient exécuter les permis d'urbanisme obtenus en son temps par Edificio. Je leur ai conseillé de consulter des avocats à ce sujet et ils m'ont dit être en contact avec Edificio, qui avait fait un travail énorme, notamment les relevés et la confection du dossier relatif aux permis. S'ils devaient repartir dans une expertise de ce type, ils perdraient beaucoup de temps. Mais tout cela relève de transactions entre eux.

J'ai vu passer beaucoup de projets de reconversion. J'attendrai d'avoir des éléments concrets sur leur programme d'action pour me prononcer définitivement et me réjouir totalement parce qu'ils se trouvent tout de même devant un fameux pari.

Les futurs propriétaires ont l'air motivé. Ils savent que le défi est de taille. J'avais peur de me trouver devant des gens qui auraient mal estimés l'effort à fournir. Je pense, au contraire, qu'ils en sont conscients.

Ils sont aussi conscients que la réhabilitation devra être respectueuse du patrimoine – on leur a d'ailleurs rappelé – et devra s'intégrer au développement du quartier. Ils ont l'intention d'ouvrir l'Aegidium aux habitants. Les modalités restent encore à préciser. Le projet m'a l'air complet et cohérent. Certains d'entre eux ont des compétences intéressantes et m'ont donné une impression de sérieux. Leur idée est d'avoir des logements, des espaces de co-working et un horeca ouvert sur le Parvis, avec activités culturelles, etc. Mais restons attentifs car leur projet n'en est qu'au stade de l'ébauche et mérite d'être élaboré davantage.

Il n'y a pas eu de demande de financement public ni par Edificio ni par eux. Il est clair qu'il y aura une aide publique importante via les subsides de patrimoine. Et comme les

relevés ont été faits et que la Commission et le Service des Monuments et Sites ont suivi cela avec attention, je pense que le dossier est mûr pour justifier un subside régional important.

Mais il n'y a pas qu'un investissement dans le bâti il y a aussi des coûts d'exploitation liés à une activité privée qu'il va falloir faire fonctionner au quotidien. Il y aura des coûts d'exploitation importants dans le champ culturel, horeca, etc. C'est du business aussi.

Je leur ai bien fait comprendre que l'initiative était intéressante mais qu'il ne s'agit pas que la première phase des travaux ne concerne que l'exploitation commerciale à court terme. Il faut que concomitamment des travaux de réhabilitation du patrimoine soient effectués. Avoir, durant la première phase, une activité rentable dans des espaces qui ne nécessitent pas de grands investissements en matière de patrimoine, en délaissant le patrimoine, c'est-à-dire les surfaces expertisées, personne ne le comprendrait. Cet avertissement leur a été adressé très amicalement mais signifie que l'on ira voir comment cela se passe. Je leur ai rappelé qu'il y a des endroits qu'ils ne pourront pas exploiter s'ils ne les réhabilitent pas d'abord car ils risquent d'être encore plus abîmés après. Je leur ai également dit qu'il ne s'agit pas non plus au nom d'un rendement commercial nécessaire à leur montage financier de mener des activités qui augmenteraient les nuisances dans le quartier. Cela a été clairement dit et ils en ont convenu.

Voilà où nous en sommes. On verra déjà si l'achat se concrétise au mois de janvier.

Mme Catherine Morenville, conseillère communale – cheffe de Groupe Ecolo-Groen : Je vous remercie pour votre réponse mais je reste un peu sur ma faim car certaines de mes questions sont restées en suspens.

La presse parle de « collaboration avec la commune » mais, d'après votre réponse, je comprends qu'il n'y en pas. Vous attirez simplement l'attention des nouveaux propriétaires sur un certain nombre de points sans pour autant qu'il y ait, à ce stade, de collaboration proprement dite.

Dans ma question, je demandais si la commune, dans le passé, avait lancé des appels à subsides fédéraux ou régionaux, voire européens, pour développer un projet public. Comme vous avez une certaine capacité à capter des subsides même pour des terrains de football qui ne vous appartiennent pas, j'imagine que, pour un tel projet, au cœur du Parvis, vous avez dû à un moment donné réfléchir à une solution. Quelles démarches avez-vous entreprises et pourquoi ont-elles échoué ?

Enfin, j'aimerais savoir ce que va devenir l'ILA qui occupe le bâtiment. Il semblerait que l'on cherche un autre immeuble à Saint-Gilles.

M. Charles Picqué, bourgmestre : Sur l'ILA, M. Spinette va vous répondre.

L'essentiel de l'aide publique sera assuré par les subsides en matière de patrimoine. Pour ce volet, nos services ont accompagné tout le processus. On ne pourra pas nous reprocher de ne pas avoir sensibilisé les services de la Région à la nécessité de couvrir au mieux la réhabilitation du patrimoine. La commune n'a donc pas ignoré ce dossier.

Par contre, ce n'est pas la mission de la commune de devenir un exploitant horeca. Ils ne sont pas demandeurs d'une intervention publique autre que celle qui leur permettra de réhabiliter les lieux.

Je vous rappelle d'ailleurs que nous avons aussi longuement négocié avec Edificio dont le retrait est dû à des raisons qui leur sont propres. On ne peut nous reprocher de ne pas avoir accompagné ce projet depuis le début. Au contraire, la commune a toujours assisté aux réunions avec la Commission et le Service des Monuments et Sites afin que la demande légitime de subsides soit rencontrée.

Mme Catherine Morenville, conseillère communale – cheffe de Groupe Ecolo-Groen : Je pense que vous n'avez pas bien compris ma question qui était plutôt d'ordre historique. Je demandais ce que la commune avez entrepris comme démarches dans le passé. Avez-vous eu un jour le projet d'en faire, comme ce que vous avez fait avec la Maison du peuple, une salle culturelle communale, par exemple. Vous auriez pu solliciter le fonds FEDER pour développer un véritable projet communal ou régional. La Région va reprendre un ancien cinéma à Forest. Des choses comme celle-là auraient pu être mises en place mais peut-être aviez-vous de bonnes raisons de ne pas le faire...

Vous nous avez dit aussi que plusieurs projets avaient été remis. Combien de personnes avez-vous rencontrées, combien d'entrepreneurs ont-ils voulu acheter l'Aegidium ?

M. Charles Picqué, bourgmestre : Peu de gens se sont intéressés sérieusement à cet immeuble compte tenu de l'investissement nécessaire. Ensuite, nous ne sommes pas propriétaires de l'Aegidium. La paroisse a engagé un certain nombre de transactions dont nous ne connaissons pas le contenu mais elle n'a jamais fait appel à nous.

Je ne vous cache pas avoir envisagé que la commune acquière le bâtiment. J'en avais d'ailleurs parlé aux Œuvres paroissiales. Je leur ai dit que s'ils ne réussissaient pas à trouver un acquéreur, il était envisageable que la commune achète le bâtiment comme elle l'a fait dans d'autres cas. Mais l'église a finalement décidé de vendre à ce groupe. Si ce groupe est motivé et bien organisé, comme je le crois, laissons les choses comme ça.

L'éventualité que la commune devienne propriétaire a donc été envisagée mais nous n'avons pas été sollicités par les Œuvres paroissiales. On ne va pas aller plus loin. On va accompagner le processus. J'ai d'ailleurs suggéré la création d'un comité de suivi de la réhabilitation de l'Aegidium avec, notamment, les entrepreneurs. Le groupe comprend, entre autres, un architecte et une personne spécialisée dans les montages financiers et les relations avec la banque. Nous allons suivre cela. Il aurait sans doute été préférable d'acquérir le bâtiment mais on ne nous l'a pas vendu.

La partie n'est pas terminée parce que, dans cette affaire, ce qu'il convient d'éviter c'est que la procédure d'analyse et d'expertise du bâtiment justifiant les subsides soit recommencée. Une négociation est donc nécessaire entre Edificio et les nouveaux entrepreneurs. Là, nous allons peut-être devoir intervenir et peser de tout notre poids pour que le travail accompli puisse être exploité. Le risque existe que la négociation sur tout le travail déjà réalisé n'aboutisse pas entre eux. Cela retarderait le chantier mais j'attends encore des nouvelles avant de prendre une quelconque initiative.

M. Jean Spinette, conseiller communal, président du CPAS – LB : J'espère avoir l'occasion de présenter un bilan plus détaillé de l'ILA qui existe depuis deux ans. Le Conseil d'action sociale a approuvé ce point.

Le bail a été signé le 1^{er} décembre 2015. À l'époque, certains membres de cette assemblée trouvaient risqué que l'on se lance dans cette aventure qui n'était malheureusement prévue que pour six mois. Heureusement, nous avons pu profiter de cette infrastructure durant deux ans. Au cours de ce laps de temps, environ 80 personnes, venues de toutes les zones de conflit du monde, y ont transité : une dizaine, en 2015 ; 38, en 2016, et 29, en 2017.

Aujourd'hui, les nouveaux propriétaires nous ont bien signifié qu'ils entendaient entrer en possession des lieux dans les meilleurs délais. Nous essayons de récupérer tout le matériel possible pour opérer un transfert. Nous cherchons en effet un lieu.

Dans un mail, le coordinateur régional de Fedasil se réjouit de la collaboration fructueuse que nous avons eue. Malgré l'appel impérieux du gouvernement fédéral aux CPAS bruxellois de rentrer dans le processus d'ILA, nous sommes quasi une des seules ILA à être sortie de terre. Nous sommes pour ainsi dire une des seules communes et un des seuls CPAS à avoir pu mettre en place, durant deux ans, une structure de 22 lits et, ensuite, de 11 lits.

On n'a pas fait beaucoup de communication sur l'implantation mais on a eu un excellent accueil. L'équipe organise demain avec les résidents une fête de fin d'année et j'ai

le privilège de quitter le Comité spécial de l'aide sociale pour aller goûter leurs spécialités. On a donc gardé un excellent souvenir.

Nous avons encore visité un site il y a quinze jours pour voir s'il y avait moyen d'y installer notre ILA mais son coût ne convenait pas et il n'était pas non plus adapté. Si un bâtiment, avec suffisamment de chambres, des chauffages opérationnels, des douches plus ou moins adaptées et une cuisine demandant peu de rénovation, existait à Saint-Gilles, nous pourrions l'investir relativement vite, étant donné notre expérience. Mais à ce jour nous ne l'avons pas trouvé et ce n'est pas faute d'avoir lancé les fins limiers du logement, notamment le Cafu, sur la piste. Nous avons aussi envoyé quelques courriers pour voir si d'aventure l'une ou l'autre infrastructure aurait pu être libérée à cette fin ou pour l'AIS. Pour le moment nous sommes effectivement en stand by.

L'agence fédérale Fedasil, qui s'est empressée de désinvestir le plus d'ILA possibles pour les concentrer sur d'autres sites, nous a fait savoir dans un courrier qu'elle souhaitait continuer à collaborer avec notre commune et notre CPAS pour maintenir le cas échéant une structure. On a réussi à recruter un dernier collaborateur qui recueille tous les suffrages, et de Fedasil, et du CPAS et des résidents – ce qui n'est pas une sinécure.

Pour le moment, nous suspendons l'ILA pour un an. Les procédures de Fedasil autorisent une période de prospection d'un an et le maintien de notre agrément. Fedasil ne nous résilie pas notre agrément, alors qu'elle l'a fait pour d'autres communes, elle le suspend en espérant que, dans l'intervalle, nous trouverons une infrastructure adéquate.

Pour rafraîchir la mémoire de M. le bourgmestre, puisque j'étais son jeune collaborateur entre 2001 et 2006, je signale que, durant cette période, nous nous étions battus pour obtenir une reconnaissance intégrale de l'Aegidium, alors que la Commission des Monuments et Sites entendait se contenter de l'inscrire sur une liste de sauvegarde, c'est-à-dire sur une liste de bâtiments ne donnant droit à aucun subside. Nous avons constitué un dossier avec les collègues de l'Urbanisme et, en 2006, le gouvernement de la Région bruxelloise, présidé par un certain Charles Picqué, a obtenu le classement intégral de la salle Aegidium – toiture et décorations comprises.

Je pense donc que le Collège d'alors a eu la volonté de trouver des subsides et d'obtenir le classement.

En ce qui concerne les fonds du FEDER, la zone éligible s'arrêtait à l'époque à 152m du site de l'Aegidium. C'est idiot mais c'est comme ça.

Question orale de Monsieur Mohssin El Ghabri, conseiller communal, concernant la situation du quartier du square Jacques Franck

Mondelinge vraag van de Heer Mohssin El Ghabri, Gemeenteraadslid, betreffende de situatie van de wijk van het Jacques Francksquare

M. le président : Si vous me permettez une petite remarque préalable, quand il s'agit de questions aussi complexes, si vous pouviez les déposer quelques jours plus tôt pour donner le temps aux services de préparer des réponses exhaustives.

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : On a pourtant respecté la lettre du règlement mais nous ferons un effort la prochaine fois.

M. le président : C'est vrai, mais c'est par simple courtoisie vis-à-vis des services.

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : Ma question porte sur la situation du quartier du square Jacques Franck. C'est un quartier riche de sa mixité et du dynamisme citoyen de ses habitants mais c'est aussi un quartier qui concentre beaucoup de difficultés sociales parmi lesquelles la pauvreté, le chômage, le décrochage scolaire.

Cette situation sociale conduit à des phénomènes d'incivilités et de délinquance. Ces actes ne sont le chef que d'une minorité de jeunes mais ils empêchent un grand nombre de riverains de profiter légitimement de leur droit à la sécurité et à la tranquillité. Ces habitants sont victimes de nuisances qui leur empoisonnent la vie : tapages nocturnes quasi quotidiens, rodéos, vols, vandalisme.

Dans le même temps, beaucoup de jeunes du quartier ont le sentiment d'être pointés du doigt du fait des agissements de quelques-uns. Pire, ils sont régulièrement victimes d'abus policiers : contrôles d'identité à répétition, humiliations publiques, voire, dans certaines situations, insultes racistes ou perquisitions qui, récemment, ont pris la forme de véritables saccages. Évidemment, ces faits ne sont le chef que d'une minorité de policiers. Néanmoins, ces actes concourent à approfondir le fossé entre les jeunes du quartier et les policiers d'Uneus. Cette polarisation entre d'un côté, les jeunes du quartier et, de l'autre, les policiers et les riverains se fait tous les jours plus importante et inquiétante.

De leur côté, les travailleurs sociaux du quartier – censés produire du lien entre les différentes composantes de la population – ont pour beaucoup le sentiment d'être dépassés par la situation. Usés, fatigués, beaucoup ressentent un sentiment d'impuissance lié, d'un

côté, aux moyens dérisoires dont ils disposent et, de l'autre, aux publics difficiles avec lesquels ils doivent travailler.

Cette situation implique nécessairement une réponse politique équilibrée, qui ne se limite pas à un registre purement sécuritaire mais qui a l'ambition, avec les leviers qui sont les nôtres au niveau communal, de s'attaquer aux racines des problèmes grâce à un travail concerté de prévention. Les mesures sécuritaires sont évidemment nécessaires mais elles sont insuffisantes voire contre-productives si elles sont disproportionnées. Elles en viennent alors à étouffer tout le travail social de prévention. Elles éloignent les jeunes en difficultés de toutes les structures associatives et communales, renforçant ainsi leur marginalisation et, par conséquent, leur capacité de nuisance.

Quelles sont les associations qui travaillent dans ce quartier ?

Quel effort la commune déploie-t-elle pour coordonner le travail de ces associations ? Comment s'organise la coordination avec les services communaux et, en particulier, avec le Service de la jeunesse ?

Existe-t-il un plan de cohésion sociale rassemblant le Foyer du Sud, les associations et les riverains du quartier ?

Quel effort la commune compte-t-elle déployer pour renforcer les capacités d'action des travailleurs sociaux, tant en terme d'effectifs que de compétences ? De quelle formation les trois médiateurs de rue de proximité – dont l'engagement est en cours – vont-ils pouvoir bénéficier pour agir efficacement dans le contexte difficile du quartier ?

Existe-t-il un dispositif personnalisé de réinsertion sociale des jeunes qui sortent d'IPPJ ou de prison et qui constituent le noyau problématique ?

De manière plus générale existe-t-il un dispositif d'accompagnement socio-familial à destination des familles dont l'un ou plusieurs enfants sont en déshérence ? Je fais allusion ici aux dispositifs auxquels la commune serait associée.

Dans le cadre d'Uneus, du Service de prévention et du Service de la jeunesse, des projets sont-ils initiés pour rapprocher policiers et jeunes du quartier ? Si ce n'est pas le cas, n'y a-t-il pas lieu de lancer un groupe de travail associant policiers, jeunes, riverains et associations ? De telles initiatives existent dans d'autres communes, l'objectif étant de mettre en place des actions concrètes afin d'améliorer les relations entre les jeunes et la police.

M. Charles Picqué, bourgmestre : Je ne reviendrai pas sur le point formel qui consiste à ne pas mélanger une question orale et une interpellation. Il y a des éléments que je ne peux pas rassembler dans un délai si court.

Ceci étant, il y a des accusations graves qui sont formulées ici – violences policières, saccages, etc. Il existe des instances de contrôle interne à la police, il existe le Comité P. Vous accusez la police mais, dans le même temps, vous parlez vous-même de faits graves qui sont perpétrés par certains jeunes. Je ne parle pas du tapage mais des vols et du vandalisme. Les rodéos sont peut-être un peu moins graves. Vous faites état de comportements inacceptables chez les jeunes et, en même temps, de violences policières. Il faut pouvoir objectiver les faits.

Les faits, c'est quoi ? Nous sommes dans une zone où il y a des jeunes qui ne posent pas de problèmes, d'autres qui commettent des incivilités légères et, à côté de ça – si vous n'êtes pas d'accord, nous pourrions avoir un débat à ce sujet –, des jeunes qui commettent des actes beaucoup plus graves. Nous savons que le public jeune n'est pas du tout homogène dans ce quartier. Il y a de tout. Il y a les jeunes avec lesquels M. Ahruil a un dialogue permanent et que j'ai rencontrés aussi. Puis, il y en a d'autres qui, à un moment donné, exigent une intervention policière. On parle de perquisitions mais il ne faut pas les confondre avec les visites domiciliaires, qui sont assurées par la police à la demande du Parquet. Dans de tels cas, c'est qu'il existe des faits graves avérés ou suspectés.

Il y a eu une rencontre entre des représentants de la police et des forces de l'ordre, des délégués des droits de l'enfant où l'éventualité de développer une médiation a été évoquée dans le but de désamorcer certaines tensions que je ne conteste pas.

Je rappellerai quand même qu'il n'y a pas si longtemps un policier s'est retrouvé en invalidité après avoir été jeté par terre et roué de coups. Heureusement, à part quelques côtes, rien de grave ne s'est passé mais les choses auraient pu être beaucoup plus graves car le policier était armé et, quand on a une dizaine de gars sur le dos, c'est héroïque de garder son sang-froid comme il l'a fait.

Je ne dis pas que la police est exempte de toute faute ni que tous les jeunes posent des problèmes – il ne faut pas être manichéen –, mais il faut être mesuré. L'objectif est de trouver un climat de sérénité et de dialogue.

Nous avons eu cette réunion où nous avons évoqué des médiations. C'est une situation qui ne nous est pas inconnue. C'est facile de prendre la parole à une tribune pour dire que les choses ne vont pas, c'est un peu plus compliqué quand il faut approcher une telle problématique dans toutes ses dimensions avec nuance, objectivité et dans le souci de résoudre les problèmes.

Il y a quelques semaines nous avons eu une réunion à la demande des habitants en présence des responsables de la Prévention, de la Jeunesse, de la police, et avec un représentant du Parquet, qui habite Saint-Gilles. C'est une personnalité importante qui est

venue évoquer ces problèmes-là. La discussion ouverte a duré un certain temps. Certains pourraient vous en faire le rapport.

C'est vrai qu'il ne faut pas une réponse strictement sécuritaire mais parfois il en faut une. Nul ne peut contester que l'intervention de la police, et d'Uneus en particulier, a été nécessaire. Elle est demandée aussi par des habitants.

À l'occasion de cette réunion, le commissaire divisionnaire a pu expliquer clairement comment s'organisaient leurs interventions et leurs actions. Il a pu détailler la connaissance qu'il avait du public et bien distinguer les comportements de certains jeunes par rapport à d'autres. Il a notamment mentionné les effets d'entraînement, quelques jeunes tentant d'influencer d'autres et de les entraîner dans leurs actes délictueux.

Le premier substitut du procureur a pu attester d'un réel suivi de ces dossiers par le Parquet. Il a souligné la qualité du travail et des PV transmis par la division Uneus, et réaffirmé son souci de conserver un représentant du Parquet affecté à cette problématique du square Jacques Franck.

On a aussi pu évoquer, lors de cette réunion, le service de Prévention, l'action des éducateurs, de ceux qui organisent des activités pour les jeunes, des services sociaux, des associations, etc. Il ne faut pas non plus annuler les résultats engrangés par tout le travail réalisé par les associations sur le terrain.

Parfois, il reste un noyau plus dur, plus imperméable au travail social et, dans ce cas, il n'y a pas de réponse d'accompagnement social. Il faut, à un moment donné, que la police intervienne.

Seule une vingtaine de jeunes qui posent des problèmes dans le bas de Saint-Gilles ; à côté, il y a des centaines d'autres qui ne posent pas les mêmes problèmes.

Vous savez que la commune soutient un certain nombre d'associations, y compris dans ce quartier. Quelques-unes confessent volontiers ne pas être capables de traiter les comportements et les déviances de certains jeunes. Un moment donné, cela ne relève plus du métier d'éducateur, de travailleur social ou culturel. Cela devient le métier de la police. La frontière n'est pas toujours claire. Il n'est pas toujours facile de savoir quand le travail social s'avère impuissant ou insuffisant et quand la police doit prendre le relais.

On a des projets dont M. Ahruil pourrait parler. Rappelons que l'équipe des éducateurs assurent une présence et organisent des activités le mercredi après-midi. Avec les éducateurs de rue, on a organisé plus d'une centaine d'activités collectives, des sorties, des activités culturelles, ludiques ou sportives pour un public, qui comprend des enfants assez jeunes, mais aussi des adolescents et de jeunes adultes.

Les équipes sont à l'écoute et assurent un suivi et un accompagnement pour tous ceux qui veulent bien être « approchés » par les éducateurs, les services sociaux et les associations.

Je vous fournirai les chiffres sur les réponses aux demandes sociales reçues par ces services.

Dernièrement, il y a encore eu une réunion d'un groupe de travail au sein d'Uneus, composé des représentants du Parquet, des services de police et du Service de prévention.

On ne doit pas confondre tous les jeunes mais il faut faire très attention aussi à ne pas stigmatiser la police, même s'il faut rester vigilant face à certains comportements. Il ne s'agit pas toujours de comportements violents, ce sont parfois des réactions verbales.

Mais je serai inflexible sur un point. Je n'accepterai jamais les attitudes, propos et encouragements adressés aux jeunes qui visent à les exciter contre la police et à provoquer chez eux des comportements dont ils seront eux-mêmes les victimes. Je ne peux accepter que l'on aille exciter les jeunes en évoquant, selon un raisonnement tout à fait surréaliste, la violence policière gratuite. On a identifié certaines personnes. Ce sont des personnes qu'il faut absolument neutraliser dans l'intérêt même des jeunes.

Toute cette situation est difficile. Elle entraîne des troubles pour les habitants, des problèmes pour les jeunes et un découragement dans le chef de la police. On a déjà été confronté à pareilles situations. Ce qu'il faut c'est rechercher la tranquillité publique, le dialogue, faire respecter un certain nombre de règles et ne pas amalgamer tous les jeunes ni tous les policiers.

Vous l'avez dit, le problème est plus compliqué qu'on ne pense. Nous avons eu deux bonnes réunions. M. Ahruil pourra présenter ce qu'on compte faire dans le futur.

L'important est de dialoguer avec ceux qui sont susceptibles d'entendre et d'écouter, en étant très sévères avec ceux – une minorité – qui posent de vrais problèmes et mettent en danger la tranquillité publique mais aussi, comme je l'ai dit souvent, l'exercice des libertés. Si on n'ose plus se promener sur un espace public, c'est un problème qui s'accompagne de syndromes d'évitement : on ne sort pas à telle heure, on ne se rend pas dans tel endroit à telle heure. La sécurité est importante pour que l'espace public demeure un espace de liberté pour tout le monde.

Voilà, en résumé, ce que je peux vous dire. On travaille. On n'active pas uniquement le volet sécurité, nous faisons aussi de la prévention. Cessons aussi de stigmatiser la police et de confondre tous les jeunes. Il y a parfois, de part et d'autre, des caricatures que l'on doit éviter.

M. Saïd Ahruil, échevin de la Prévention – LB : Je me joins tout à fait à ce que vient de dire M. le bourgmestre.

La plupart des jeunes ne posent pas de problèmes et nous travaillons avec eux depuis pas mal de temps. On n'a pas attendu les derniers événements pour mener toute une série d'actions sur le square Jacques Franck.

Nous avons organisé des rencontres avec les habitants, avec les jeunes, avec les différents services, avec les acteurs sociaux. On a rencontré les asbl de terrain, les médiateurs sociaux, les éducateurs de rue, les gardiens de la paix, y compris les gardiens de la paix du Foyer du Sud ainsi que les concierges et, bien sûr aussi, la police.

Nous avons rencontré toutes ces personnes pour avoir une vision d'ensemble et connaître le sentiment des habitants du quartier.

Des rencontres avec le délégué des droits de l'enfant ont été organisées à deux reprises. Nous avons rencontré les jeunes dans le quartier avec M. le bourgmestre à deux reprises aussi. On a rencontré les habitants et la police.

Une série d'actions sont également menées sur le terrain. Il y a le programme Splash, la Compagnie des Nouveaux Disparus, les activités sportives, les actions des éducateurs de rue.

Dans le futur, il y a le projet du Centre urbain d'expression (Cube), qui s'installera dans le quartier, à la rue de Hollande, et liera sport et expression musicale et artistique. Un budget a été dégagé pour le projet de coaching sportif. Un éducateur spécialisé aidera les jeunes qui n'ont pas la possibilité de faire du sport.

Il y a le projet des médiateurs aussi. Nous en avons parlé. Les habitants demandent une présence de l'administration communale et on essaie d'y répondre. Ils souhaitent qu'il y ait des gens capables de parler sans crainte à ces jeunes.

On a mis en place un projet test de patinoire sur la place Bethléem. On compte lancer cette initiative l'année prochaine au square Jacques Franck.

Après les travaux, du matériel de cross-fitness sera installé sur le square Jacques Franck. Avec Mme Marcus, nous avons un projet culturel. Ce sont autant d'actions qui sont concentrées sur le quartier.

On a même contacté et sensibilisé au problème des acteurs inhabituels. La FGTB, par exemple, va prendre en charge trente jeunes pour leur permettre d'aller faire du ski.

On est conscients du problème. Ce n'est pas une zone de non-droit. Il y a des difficultés mais on est présents. Avec les travailleurs et les différents dispositifs mis en place nous réussissons à discuter avec les jeunes. Reste le fameux noyau dur. Il me semble qu'à ce

niveau, c'est la police qui doit intervenir. Ce n'est pas la mission des travailleurs sociaux qui, d'ailleurs, n'ont pas les outils pour régler ce type de problème.

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : Merci pour vos réponses. Je me dois pour être tout à fait honnête de vous donner raison sur un point, le sujet méritait en effet une interpellation, voire une question écrite, car ma question portait sur des éléments très factuels.

J'ai néanmoins un regret à formuler. Sur ces sujets délicats et complexes, vous l'avez dit, il est regrettable de s'envoyer des caricatures au visage entre, d'un côté, ceux qui seraient pour une réponse purement sécuritaire et, de l'autre, ceux qui ne seraient que pour la prévention ; ceux qui seraient du côté des jeunes *versus* ceux qui seraient du côté de la police.

Il m'a semblé que vous ne répondiez pas tellement à ma question mais peut-être à d'autres interpellations qui vous ont été faites ces derniers temps. J'ai l'impression d'avoir été relativement équilibré puisque je relevais les agissements d'une minorité de part et d'autre, susceptibles de créer un engrenage qui risque d'entraîner l'ensemble des policiers et une bonne partie des jeunes dans une situation regrettable pour les uns et les autres.

Les faits liés aux abus policiers que vous semblez minimiser voire carrément nier sont souvent rapportés par des policiers eux-mêmes, car les comportements parfois borderline de certains de leurs collègues les mettent en difficultés sur le terrain. Je pense en toute honnêteté qu'il faudrait pouvoir regarder cela aussi. Certes il ne faut pas nier les actes et les violences commises par certains jeunes – et je les ai relevés d'emblée – mais fermer les yeux sur les abus policier n'est pas rendre service aux forces de l'ordre de manière générale.

La réponse sécuritaire est certes nécessaire mais j'insistais sur l'importance de la proportionnalité non par principe mais parce qu'une réponse disproportionnée fait obstacle au travail social et éloigne les jeunes – pas uniquement le noyau dur mais aussi ceux qui gravitent autour – des structures que vous mettez en place. Vous développez des projets et je ne le nie pas mais mes questions portaient sur les projets spécifiques à ce quartier et aux problèmes que j'ai mentionnés.

Vous avez longuement présenté les rencontres que vous avez eues. Moi, je m'intéresse davantage aux projets qui en sortent ou vont en sortir. Mais j'aurai l'occasion dans un cadre plus conforme au règlement d'ordre intérieur de vous poser ces questions-là en espérant avoir cette fois des réponses plus précises sur des problèmes assez factuels.

M. Charles Picqué, bourgmestre : Vous voulez davantage de réponses ? Moi aussi. Les perquisitions qui ont tourné au saccage, je veux que vous m'indiquiez où cela s'est passé, qui a fait ça. Il va falloir être clair aussi. Je suis chef de la police administrative et, sur les faits que vous dénoncez, je me dis qu'il doit y avoir des éléments de preuves et je veux les avoir.

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : Vous pouvez venir vous asseoir à côté de moi et je vous montrerai une vidéo vous indiquant toutes les informations que vous me demandez.

M. Charles Picqué, bourgmestre : D'accord, car il y a des gens qui aiment travestir la réalité.

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : Je vais vous montrer une vidéo et vous me direz simplement si c'est un travestissement de la réalité.

M. Charles Picqué, bourgmestre : Déposez plainte alors !

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : Ce n'est pas à moi à le faire mais je pense qu'une plainte va être déposée. Mais vous semblez nier qu'il y a des éléments factuels.

M. Charles Picqué, bourgmestre : Non.

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : Vous me posez la question des saccages et je vous invite à vous asseoir à côté de moi pour que nous regardions la vidéo ensemble.

Vous allez peut-être me dire que c'est un montage !

M. Charles Picqué, bourgmestre : Vous êtes insultant.

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : Non, c'est vous qui êtes caricatural.

M. Charles Picqué, bourgmestre : Vous êtes insultant car vous anticipez une réponse de ma part dans laquelle je vous accuserais d'être un imposteur.

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : Absolument pas.

M. Charles Picqué, bourgmestre : Je trouve insupportable que l'on n'ait pas la faculté de préparer un débat comme celui-ci avec des éléments précis, des réponses précises et aussi la démonstration d'un certain nombre de faits que vous dénoncez. La méthode ici est une méthode que l'on doit éviter car c'est un débat qu'il faut préparer.

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : Vous auriez voulu que je cite des noms, des situations ? Je ne comprends pas.

M. Thierry Van Campenhout, échevin de l'Urbanisme – LB : Elle date de quand cette vidéo ?

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : Elle date d'une dizaine de jours.

M. Thierry Van Campenhout, échevin de l'Urbanisme – LB : Vous ne pouvez pas la transmettre ?

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : Elle est publique. Elle vous est certainement parvenue.

M. Thierry Van Campenhout, échevin de l'Urbanisme – LB : Je n'ai rien reçu.

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen : Mais mon interpellation ne portait pas sur cette vidéo. On m'accuse d'alléguer des faits sans preuve. Ai-je le droit de m'en défendre ? Mon intervention ne portait pas sur les abus policiers. Vous démarrez au quart de tour. Vous me demandez si les faits sont documentés. Je vous réponds que je possède une vidéo et je vous propose de la visionner. Cela semble vous mettre en colère et je ne comprends pas pourquoi.

M. le président : Je propose que nous en restions là ce soir, non sur le fond du problème mais sur la question. Je suis certain que M. Ahruil est tout disposé à vous rencontrer à votre meilleure convenance afin de discuter de tout cela concrètement. J'imagine que vous comprenez que nous ne pouvons pas tous nous installer à côté de vous pour regarder la vidéo, sans pour autant la mettre en cause.

M. Saïd Ahruil, échevin de la Prévention – LB : On s'est associé, comme on l'a dit, avec un représentant du service du délégué aux droits de l'enfant précisément pour discuter

avec quelqu'un de neutre qui n'appartient pas au monde associatif saint-gillois et éviter les partis pris.

Si vous avez des éléments de ce type, nous sommes ouverts à la rencontre pour en parler ensemble.